

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Togolaises et Togolais

Mes chers compatriotes,

Je m'adresse à vous dans un contexte tout particulier où le monde fait face à une crise sanitaire sans précédent provoquée par le coronavirus. La pandémie n'épargne aucun continent, aucun pays.

A l'heure où je vous parle, le monde compte plus de 40 mille morts et près d'un million de personnes infectées. Malgré les dispositions prises çà et là, le nombre des cas confirmés de Covid 19 continue d'augmenter, la pandémie poursuit sa course folle et dévastatrice, bouleversant toutes les certitudes.

Et tout porte à croire que la bataille pour venir à bout de la pandémie ne fait que commencer. Notre pays est également touché par la pandémie du coronavirus. A ce jour nous recensons 36 cas de contamination confirmée dont 24 sont en traitement et 10 guéris.

Cette maladie a malheureusement ôté la vie à deux de nos compatriotes. Je salue ici la mémoire des disparus et présente à leurs familles, leurs amis et collègues, les condoléances de tout le peuple togolais.

La situation est de toute évidence inquiétante face à un virus particulièrement dangereux. Je comprends qu'elle suscite des peurs et des angoisses.

Mais je voudrais vous rassurer que cette bataille nous la mènerons et nous la gagnerons ensemble. Avant la survenue du premier cas au Togo, nous avons déjà appréhendé le mal et mis en place un comité de crise que je préside personnellement et qui se réunit régulièrement pour évaluer la situation et prendre les décisions qui s'imposent.

Par ailleurs, j'ai institué par décret une Coordination Nationale de gestion de la riposte au COVID-19.

Elle est chargée d'assurer la coordination interministérielle de la mise en œuvre des décisions gouvernementales. Elle est l'échelon intermédiaire entre le Comité stratégique et les différentes forces engagées dans la riposte au niveau des préfectures.

Aussitôt le premier cas confirmé, nous avons pris des mesures de prévention et de restrictions pour limiter la propagation du coronavirus dans notre pays et protéger nos populations :

Suspension des vols internationaux en provenance des pays à haut risque, fermeture des frontières, des écoles, des universités et des lieux de culte, interdiction des rassemblements, réquisition d'établissements hôteliers pour accueillir les cas suspects, bouclage de certaines villes du pays...

Des structures sanitaires sont identifiées sur toute l'étendue du territoire pour accueillir les personnes testées positives au Coronavirus. J'ai instruit le gouvernement de renforcer les moyens de ces structures pour faire face à la situation.

Nous avons reçu des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la santé pour augmenter notre capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays. Toute personne présentant des symptômes du Coronavirus peut ainsi se faire dépister de manière totalement confidentielle, rapide et surtout gratuite.

Togolaises et Togolais,

Vous avez certainement mesuré l'ampleur du malheur qui frappe nos pays.

Au Togo, il est de notre devoir de prendre toutes les dispositions pour ralentir, maîtriser et mettre un terme à la transmission de ce fléau. Nous ne lésinerons sur aucun moyen. C'est le sens à donner à toutes les actions que nous avons entreprises depuis lors. Et c'est dans cet esprit que nous avons mis en place un Collège Scientifique dont la mission est de nous éclairer sur les meilleures dispositions à mettre en œuvre et les protocoles à utiliser pour soigner les malades.

Mes chers compatriotes,

Face à la pandémie, notre stratégie est d'intensifier la surveillance et les tests en laboratoire de sorte que les porteurs du virus puissent être rapidement identifiés et pris en charge de manière adéquate afin de rompre la chaîne de transmission.

Pour démultiplier les dépistages, nous renforcerons le dispositif d'une part avec l'acquisition de tests rapides, et d'autre part avec des laboratoires mobiles à l'intérieur du pays.

Le gouvernement a pris par ailleurs toutes les dispositions pour doter les personnels soignants qui sont au front de matériel de protection afin d'éviter qu'ils soient contaminés.

Et ceci se fera de manière continue tout au long de la bataille que nous menons ensemble contre le virus. Je voudrais ici rendre hommage aux personnels soignants pour les sacrifices et le dévouement dont ils font preuve en ces moments difficiles.

Je comprends qu'il y ait eu des moments de doute et de frustration au début de cette crise. Mais je voudrais les rassurer que toutes les dispositions sont prises pour les accompagner dans leur délicate mission.

Togolaises et Togolais,

Mes chers compatriotes,

La pandémie du coronavirus nous impose des défis exceptionnels, d'immenses sacrifices. Elle appelle à prendre de nouvelles mesures et des dispositions courageuses pour protéger nos vaillantes populations.

C'est ainsi que pour aller plus vite et plus loin dans la prise de décisions, le gouvernement a sollicité et obtenu, conformément aux dispositions de l'article 86 de la Constitution, une autorisation de l'Assemblée nationale pour une période de six (06) mois afin de pouvoir prendre par voie d'ordonnances toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses effets.

Face à la gravité de la situation et en conformité avec les dispositions constitutionnelles, je décrète l'état d'urgence sanitaire au Togo pour une période de trois mois. Cette disposition de notre Constitution, jamais mise en œuvre dans l'histoire récente de notre nation, est la preuve de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés.

L'état d'urgence nous permettra d'adopter des mesures exceptionnelles de riposte sanitaire et de police générale qu'imposent les circonstances actuelles.

Un couvre-feu sera mis en place à compter du 2 avril 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre entre 19 heures et 6 heures du matin. J'ai donné à cet effet des instructions au gouvernement pour réajuster les horaires de travail pour qu'elles tiennent entre 9 heures et 16 heures.

Chaque secteur d'activité pourra, à l'intérieur de cette tranche, s'organiser.

Les restrictions de circulation et de regroupement qui découleront de l'état d'urgence visent à contenir l'épidémie afin de pouvoir mieux l'endiguer.

Il est par ailleurs créé par décret une force spéciale anti-pandémie composée de 5 000 hommes, qui sera chargée de veiller au respect des décisions prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19.

Il s'agira d'une force mixte composée des forces de défense et de sécurité sur le modèle déjà connu de la FOSEP. Je sais pouvoir compter sur notre sens collectif de civisme pour appliquer l'ensemble des mesures prises qui nous permettront de remporter la bataille contre cet ennemi invisible.

Aucun écart ou manquement ne sera toléré. Selon l'évolution de la situation d'autres dispositions pourront être prises. Il s'agit de mener une véritable bataille, une guerre contre le coronavirus.

Cette bataille, nous la gagnerons. Nous n'avons pas d'autres choix. Mais pour la gagner, nous devons respecter les mesures prises et faire preuve d'une grande discipline collective.

Togolaises et Togolais,

Mes chers compatriotes,

Notre pays a une histoire particulière. Nous venons de loin et c'est ensemble que nous ferons face à cette crise. En 2005, après des années de crise politique et économique, la pauvreté avait atteint un niveau élevé dans notre pays. Ce sont nos efforts à tous qui nous ont permis de réduire sensiblement ce chiffre.

Depuis 2005 nos succès communs matérialisés par un taux de croissance annuel 4 moyen de plus de 5% nous ont permis de sortir des centaines de milliers de Togolais de la précarité et de faire baisser le taux de pauvreté de près de 10 points.

C'est à la fois l'engagement et la détermination de tous, de la revendeuse de nourriture, du conducteur de taxi-moto, de la serveuse dans un restaurant, que de celui de l'enseignant, du fonctionnaire, du cadre d'entreprise, de l'agriculteur ou encore de l'entrepreneur qui nous ont permis de remonter la pente et d'entrevoir aujourd'hui la promesse d'un Togo meilleur.

La pandémie du Covid 19, à laquelle nous devons faire face aujourd'hui, est un défi sanitaire mais au-delà, elle menace de remettre en cause nos acquis économiques et sociaux et de faire rebasculer bon nombre de nos concitoyens dans la pauvreté.

Pour contenir la propagation de la pandémie et la vaincre, nous avons pris et nous prendrons des mesures exceptionnelles, parfois drastiques qui auront des incidences sur la vie de chacun de nous, surtout de ceux parmi nous qui sont les plus vulnérables.

Nous sommes face à un risque de retour en arrière, de résurgence de l'extrême pauvreté mais j'ai foi, que plus que jamais, ensemble nous prendrons le dessus.

Les règles strictes de déplacement et de rassemblement qui devront s'imposer dans certaines localités empêcheront bon nombre d'entre nous de pouvoir mener les activités génératrices de revenus qui leur permettent de nourrir leurs familles.

Je tiens à leur dire que la collectivité nationale sera là pour les soutenir et les aider à faire face afin qu'ensemble nous puissions gagner le combat contre le Covid 19.

C'est pourquoi, nous allons lancer dans les tous prochains jours un programme de transferts monétaires pour aider nos concitoyens qui seront les plus affectés par la crise et les mesures annoncées.

Nous allons également rendre gratuits pour trois mois, l'eau et l'électricité pour les tranches sociales.

Nous voulons affirmer que face à cette épreuve la solidarité nationale sera au rendez-vous pour aider les plus démunis d'entre nous, les plus faibles, les plus défavorisés.

Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble. C'est pour cela que j'ai demandé au gouvernement d'étudier toutes les possibilités pouvant nous permettre de préserver au mieux l'activité économique des conséquences de la crise.

Nous prendrons, en relation avec les institutions de l'Union économique et monétaire ouest africaine, des mesures pour soutenir les entreprises en particulier les PMI/PME affectées par les conséquences de la pandémie.

Une attention particulière sera accordée à la situation de nos jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités, et ce, de manière courageuse.

Cette crise ne doit pas nous faire perdre de vue les objectifs fixés par le Plan national de développement. C'est pour cela que nous mettons en place des mesures spécifiques d'accompagnement pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire dans notre pays.

La réflexion est également en cours avec le secteur privé en vue de l'adoption de mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi.

J'ai, dès à présent, demandé au gouvernement d'étudier la situation fiscale des entreprises au cas par cas, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise.

Pour financer toutes ces mesures socio-économiques, j'annonce la création d'un Fonds National de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA. Ce fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés.

Mes chers compatriotes,

Ces derniers jours, j'ai pu, une nouvelle fois, apprécier la compétence et la détermination des Togolaises et des Togolais autour d'une cause nationale.

Permettez-moi de saluer ces femmes et ces hommes, médecins, scientifiques, journalistes, acteurs politiques et de la société civile, députés, élus locaux, autorités traditionnelles, artistes, forces de défense et de sécurité, religieux qui œuvrent inlassablement pour que notre pays sorte victorieux de cette épreuve.

Je convie l'ensemble de la population au respect strict des dispositions prises dans leur intérêt. Chaque citoyen doit veiller au respect des mesures annoncées par le gouvernement dans sa famille et dans son milieu professionnel.

J'en appelle à la responsabilité des personnes présentant des symptômes de cette maladie, pour qu'elles prennent d'elles-mêmes, des mesures de quarantaine et contactent les autorités sanitaires pour une prise en charge.

J'invite les forces de l'ordre à veiller, dans le cadre de la loi, à la sécurisation des personnes et des biens partout dans le pays.

Je remercie les partenaires du Togo pour leur soutien et leur accompagnement dans cette épreuve commune. Je témoigne de mon admiration à toutes les bonnes volontés qui se mobilisent spontanément aux côtés du gouvernement pour venir en aide aux personnes les plus affectées par les conséquences de la pandémie.

Nous resterons à l'écoute des propositions constructives visant à permettre au Togo de remporter ce combat face au Coronavirus.

Plus que jamais nous devons adopter les gestes barrières et les comportements d'hygiène et de prévention.

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec du gel hydroalcoolique,
- éviter les contacts physiques au maximum,
- tousser dans le coude.

– composer le 111 en cas de besoin d’assistance ou d’informations crédibles,

– limiter au strict nécessaire nos déplacements et garder les bonnes distances pour rompre la chaîne de transmission du virus.

Nous gagnerons cette bataille, comme d’autres pays, en étant disciplinés et responsables.

Togolaises et Togolais,

Face à cet ennemi nous n’avons aucun autre choix que celui de le combattre. Nous devons faire front contre le coronavirus, car notre salut en dépend.

Notre force réside dans l’anticipation et la prise de décisions, de mesures et de dispositions énergiques afin d’endiguer la propagation de la pandémie.

J’ai la ferme conviction que nous gagnerons aussi vite que possible cette lutte si nous mettons en avant la grande maturité qui nous caractérise et dont nous avons toujours fait preuve.

La dignité, la discipline et le courage démontrés constituent les marques incontestables de notre pays, une Nation déterminée et prête à relever les grands défis pour un futur de prospérité et de progrès.

Que Dieu protège et bénisse le Togo.

Je vous remercie